

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN/(98)/ST/24

18 mai 1998

(98-1985)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Deuxième session
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

SLOVENIE

Déclaration distribuée par M. Marjan Senjur
Ministre des relations économiques et du développement

A l'occasion de la deuxième session de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce et de la commémoration de l'établissement du système commercial multilatéral, il est tout à fait justifié que les Ministres réaffirment, comme ils l'ont déjà fait à Singapour, le rôle de l'OMC en tant qu'organisme structuré tout particulièrement pour traiter les questions se rapportant au commerce mondial et nous faire entrer dans le XXI^e siècle avec un programme de travail ambitieux.

Les Membres de l'OMC devraient développer les règles commerciales dans les domaines-clés du commerce international. Seule enceinte pour les négociations multilatérales, l'OMC doit maintenir la dynamique de la libéralisation commerciale progressive à l'intérieur d'un système fondé sur des règles. Ce faisant, elle devrait mener ses activités de manière équilibrée. La République de Slovénie est tout à fait d'avis qu'il faut intensifier les efforts pour assurer que tous les aspects des activités de l'OMC contribuent à la réalisation des objectifs du développement durable.

En poursuivant ses travaux, l'OMC devrait faire preuve de transparence, faciliter les échanges et, par l'intermédiaire de ses Membres, oeuvrer à l'abolition des restrictions et pratiques réglementaires discriminatoires, tout en veillant à l'octroi d'un traitement national effectif à la frontière et sur le marché intérieur. La transparence devrait être considérée comme essentielle. En assurant la transparence de leurs politiques et de leurs activités dans le cadre de l'OMC, les Membres devraient aider le grand public à avoir davantage confiance dans le système commercial multilatéral. Une plus grande confiance du public est cruciale pour l'avenir du système. Les Membres ne devraient pas perdre de vue que, tout en exerçant les droits qu'ils tiennent légitimement de l'OMC, ils devraient aussi répondre aux intérêts et préoccupations de tous les Membres de l'Organisation.

Sachant que la mise en oeuvre des résultats des négociations est une question importante et qu'il y a toute une série d'autres questions qui intéressent tous les Membres, dont certaines sont cruciales pour le bon fonctionnement du système commercial multilatéral, la République de Slovénie est favorable à l'établissement d'un processus général entre les Membres de l'OMC, sous les auspices du Conseil général, l'objectif étant d'engager une négociation globale sur la libéralisation du commerce à compter du deuxième semestre de 1999. Ce processus devrait englober le programme incorporé et les domaines-clés du commerce, dont l'investissement, la politique de la concurrence, les services, les normes du travail et d'autres questions encore, dans les limites et suivant les modalités convenues. La République de Slovénie souhaiterait que le travail préparatoire en vue de la troisième session de la Conférence ministérielle commence rapidement, au plus tard en septembre 1998.

./.

La République de Slovénie reconnaît la primauté du système commercial multilatéral, qui constitue le cadre dans lequel doit se développer le commerce régional qui est son complément. Les processus d'intégration régionale, et en particulier le processus d'intégration européenne, sont très importants pour la Slovénie, qui est une petite économie. L'intégration croissante des économies facilite la libéralisation du commerce. Par conséquent, les processus de libéralisation du commerce mondial et du commerce régional devraient se renforcer mutuellement, dans le cadre d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles.

Estimant qu'il est essentiel que les nations commerçantes, qu'elles soient grandes ou petites, soient Membres de l'OMC, la Slovénie juge très important l'accession de nouveaux pays. Lorsqu'ils s'intègrent dans le système commercial multilatéral, les nouveaux venus doivent prendre des engagements contraignants dans le domaine de l'accès aux marchés, respecter les règles de l'OMC et contracter d'autres engagements significatifs afin de préserver, pour l'avenir, l'homogénéité du système commercial multilatéral.

Dans d'autres domaines importants du point de vue commercial, qui doivent être examinés dans le cadre de l'OMC, comme les marchés publics, l'investissement, la politique de la concurrence, la facilitation des échanges, les mesures de protection de l'environnement, la République de Slovénie souhaite vivement que l'on fasse tout pour assurer la transparence des politiques et des pratiques et pour élaborer à l'OMC des accords en matière de transparence. En d'autres termes, des procédures claires et efficaces doivent être mises au point, qui permettent d'obtenir des renseignements sur les législations, procédures et prescriptions procédurales nationales dans les domaines susmentionnés ainsi que des renseignements sur les pratiques suivies et les possibilités offertes et de garantir le droit d'accès à ces renseignements. Transparence signifie aussi transparence de la prise de décisions. On aurait ainsi des régimes ouverts et concurrentiels propres à chaque domaine.

S'agissant du commerce électronique mondial, la République de Slovénie est favorable à l'établissement, sous les auspices du Conseil général, d'un programme de travail de vaste portée couvrant les questions liées au commerce, dont l'objet serait d'élaborer des recommandations qui seraient examinées à la troisième session de la Conférence ministérielle.

L'OMC a déjà à son actif bien des réalisations importantes. Elle tisse entre les nations et les économies des liens plus étroits, sur la base d'intérêts économiques mutuellement bénéfiques. Les Membres devraient donc préserver ces réalisations et développer le concept de l'ouverture. La libéralisation multilatérale est actuellement le moyen le plus efficace de faire face aux pressions et aux crises économiques. L'essence de ce processus mondial devrait être répercutée plus efficacement sur le grand public, de manière que celui-ci comprenne mieux qu'il s'agit d'élever les niveaux de vie dans le monde entier et d'instaurer un climat plus stable et plus sûr dans les relations internationales.
